



GELS HYDROALCOOLIQUES : S ASSURER DE LEUR EFFICACITE FACE AU CORONAVIRUS

L'expertise de l'Anses confirme l'efficacité des gels et solutions hydroalcooliques fabriqués et mis sur le marché de façon dérogatoire à partir de mars 2020 pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Cependant, pour une efficacité durable, il est recommandé de privilégier les gels et solutions avec au moins 65 % d'alcool ou dont l'efficacité contre les virus a été préalablement validée expérimentalement, selon la norme EN 14476.

Depuis le début de la pandémie de la Covid-19 et la préconisation des gestes barrières, l'utilisation des [solutions et gels hydroalcooliques](#) pour se désinfecter les mains est devenue un geste quotidien, lorsque le lavage à l'eau et au savon n'est pas possible. Un produit conservé plusieurs mois au fond d'un sac ou dans un distributeur avec pompe doseuse à l'entrée d'un bâtiment garde-t-il son efficacité ? L'Anses vient de publier une [note](#) sur la question.

LA TENEUR EN ALCOOL DES GELS RESTE-T-ELLE STABLE DANS LE TEMPS ?

L'efficacité virucide des gels et des solutions hydroalcooliques repose sur la **concentration en alcool**. Or, il existe un risque que celui-ci s'évapore avec le temps. L'agence a soumis des produits hydroalcooliques, fabriqués selon les formules établies par [l'arrêté du 13 mars 2020](#), à plusieurs scénarios de conservation et d'utilisation représentatifs:

- Un flacon de poche (100 mL), destiné à une utilisation personnelle : utilisé une fois par semaine pendant 5 mois.
- Un flacon de 500 mL pour un usage modéré avec pompe doseuse : utilisation toutes les deux heures pendant 8 à 10 heures, sur 3 semaines.
- Un flacon de 1L avec une pompe doseuse, destiné par exemple à une entrée de magasin : usage intensif, toutes les 5 minutes pendant 8 à 10h, sur 3 jours.
- Un bidon de recharge de 5 L, avec ouverture journalière pendant 15 min pour un transvasement de 200 mL, durant 5 semaines.

Résultat : seuls les produits dans un flacon avec une pompe doseuse qui sont utilisés modérément ont vu leur teneur en alcool **diminuer de 5 à 10 % en trois semaines**. « LES POMPES SONT MOINS HERMETIQUES QUE LES BOUCHONS, L'ALCOOL S'ÉVAPORE PLUS FACILEMENT », explique Catherine Gourlay-Francé, directrice adjointe de l'évaluation des produits réglementés à l'Anses. Pour s'assurer d'utiliser des produits efficaces, il faut donc choisir le type de contenant le plus adapté à la fréquence d'utilisation, en réservant les flacons munis d'une **pompe à une utilisation fréquente**.

PLUS DE DE 99,99 % DES CORONAVIRUS ÉLIMINÉS

Il faut **bien choisir** son produit hydroalcoolique, l'ensemble de ces produits n'étant pas spécifiquement conçus pour être efficaces contre les coronavirus au cours du temps. Pour compenser l'éventuelle diminution de la teneur en alcool au cours du temps, l'Anses recommande d'utiliser des produits hydroalcooliques ayant une **concentration en alcool** (éthanol ou isopropanol) **d'au moins 65 %**.

Des essais, menés sur les produits hydroalcooliques fabriqués pour lutter contre la pandémie, selon les formules décrites dans l'arrêté du 13 mars 2020, ont montré que les produits dont la teneur en alcool mentionnée sur l'étiquette est d'au moins 65 % **éliminent plus de 99,99 % des virus enveloppés, y compris les coronavirus**.

Les gels et solutions portant les mentions « virucide selon la norme EN 14476 », « solution hydro-alcoolique recommandée par l'Organisation mondiale de la santé pour l'antiseptie des mains » ou « gel hydro-alcoolique pour l'antiseptie des mains – arrêté dérogatoire » sont reconnus pour leur efficacité contre les coronavirus.

Quelques conseils pour conserver son gel hydroalcoolique

1. Pour s'assurer de l'efficacité des produits hydroalcooliques, il est recommandé de :
2. Respecter les indications de stockage et d'utilisation indiquées sur l'emballage
3. Conserver le produit à l'abri de la chaleur et du soleil et dans un endroit propre
4. Bien refermer le contenant après utilisation
5. Utiliser le produit assez rapidement après ouverture si la bouteille est équipée d'une pompe doseuse
6. En cas de transvasement d'un contenant à l'autre, effectuer celui-ci dans un endroit à moins de 20°C pour limiter l'évaporation de l'alcool.
7. En cas de réutilisation d'un contenant, nettoyer celui-ci avant de le remplir, au moins à l'eau et au savon, et limiter le nombre de réutilisation.

UNE RÉPONSE EN DEUX TEMPS FACE À LA PANDÉMIE

« POUR ACCELERER LEUR DISPONIBILITE DANS LE CONTEXTE DE PANDEMIE, IL A ETE DECIDE QUE DES GELS HYDROALCOOLIQUES RESPECTANT DES FORMULES STRICTEMENT ENCADREES POUVAIENT ETRE MIS SUR LE MARCHE SELON LE PRINCIPE DE DEROGATION » précise Catherine Gourlay-Francé. L'Anses avait été saisie pour déterminer les **critères d'efficacité de ces produits** dont l'usage est recommandé dans les gestes barrières contre la transmission du SARS-CoV-2.

Dans un premier avis publié en juin 2020, l'Agence avait déjà émis des recommandations en se basant sur les connaissances disponibles sur les virus enveloppés, groupe dont font partie les coronavirus. Le complément d'avis publié en juin 2021 **confirme et précise ces recommandations**, en apportant notamment des données sur l'efficacité de ces produits spécifiquement face aux coronavirus et dans les conditions réelles d'utilisation.

NOS RECOMMANDATIONS EN INFOGRAPHIE

Gels et solutions hydroalcooliques 

Nos recommandations pour garantir leur efficacité

Vérifier la présence d'une de ces mentions

- Virucide (selon la norme EN 14476)
- Solution hydroalcoolique recommandée par l'OMS pour l'antiseptie des mains
- Gel hydroalcoolique pour l'antiseptie des mains (arrêté dérogatoire)

Privilégier une concentration en alcool > 65%

Pour compenser l'éventuelle diminution de la concentration en alcool au cours du temps, privilégiez les gels & solutions avec au moins 65 % d'alcool.

Nettoyer le contenant

En cas de réutilisation, nettoyez-le à l'eau et au savon avant de le remplir.

Refermer le contenant

Pensez à bien refermer le contenant et à ne pas dépasser la date limite d'utilisation.



- [Voir la note complémentaire relatif à la stabilité et l'efficacité des désinfectants hydroalcooliques pour l'hygiène humaine tout au long de leur cycle de vie](#)

<https://www.anses.fr/fr/content/gels-hydroalcooliques-s%E2%80%99assurer-de-leur-efficacit%C3%A9-face-au-coronavirus>